

Die US-Zölle dürften bald sinken – sogar rückwirkend

Eine Kommunikationspanne in Bern stiftet Verwirrung

THOMAS SCHLITTLER

Am 14. November 2025 traten Wirtschaftsminister Guy Parmelin und die Staatssekretärin Helene Budliger Artieda vor die Medien, um den Zoll-Deal mit den USA zu verkünden. Der Zollsatz für Importe aus der Schweiz sinkt von 39 auf 15 Prozent, sagten die beiden. Und weiter: Die Senkung solle «in einigen Tagen oder wenigen Wochen» in Kraft treten.

Es wurden mehrere Wochen. Noch immer wartet die Schweizer Exportindustrie sehnlichst darauf, dass die Amerikaner ihren Versprechungen Taten folgen lassen. In den kommenden Tagen sollte es nun aber endlich so weit sein, wie mehrere Wirtschaftsvertreter gegenüber der NZZ bestätigen: «Die Zollsenkung rückt näher und dürfte diese Woche in Kraft treten», sagt Yves Bugmann, Präsident des Verbands der Schweizerischen Uhrenindustrie.

Bei Rahul Sahgal, CEO der Schweizerisch-Amerikanischen Handelskammer, klingt es ähnlich: «Die Schweizer Exportunternehmen warten seit fast einem Monat auf die angekündigte Senkung der US-Zölle. Jetzt mehren sich die Anzeichen, dass sie bald kommt.»

Jeder Tag ist einer zu viel

Es ist höchste Zeit. Denn jeder Tag, an dem Schweizer Produkte auf dem wichtigen US-Markt mit einem Zollsatz von 39 Prozent verteuert werden, ist einer zu viel – und stärkt insbesondere in der Maschinen- und Tech-Industrie die Konkurrenz aus der EU und Japan. Für die beiden Wirtschaftsräume, in denen die meisten Wettbewerber der Schweizer Unternehmen sitzen, gilt für Exporte in die USA bereits seit August ein Zollsatz von 15 Prozent.

Auf Schweizer Güter dagegen wird seit August der hohe 39-Prozent-Strafzoll erhoben. Das hatte zwei Effekte: Auf der einen Seite schickten die betroffenen Schweizer Unternehmen deutlich weniger Güter in die USA. Auf der anderen Seite erhöhten sich die Einnahmen der US-Zollbehörde. Gemäss Schätzungen der NZZ haben die USA sowohl im August wie auch im September wohl jeweils mehr als 300 Millionen Dollar mit Zöllen auf Schweizer Einfuhren eingenommen – konservativ gerechnet.

Die Tatsache, dass die Umsetzung der versprochenen Zollsenkung seit dem 14. November auf sich warten lässt, ist also durchaus relevant. Umso erfreulicher ist, dass sich nun ein Türchen zu öffnen scheint, das bisher niemand auf der Rechnung hatte: eine rückwirkende Zollsenkung.

Eine solche war vor wenigen Tagen Südkorea gewährt worden, jetzt soll auch die Schweiz davon profitieren. Dazu sagt Sahgal von der Handelskammer: «Da die Umsetzung länger gedauert hat als erwartet, wäre es wünschenswert, wenn die Senkung – wie bei Südkorea – rückwirkend gilt.»

Für die Schweiz wäre der 14. November der Stichtag. «Wir haben die berechtigte Hoffnung, dass die USA einer solchen Lösung zustimmen werden.»

«Hinweis fälschlich publiziert»

Auch gemäss Bugmann vom Uhrenverband ist die Rückwirkung auf Mitte November dem Vernehmen nach ein Thema. «Das ist sicherlich ein gutes Zeichen.» Viele Firmen hätten sich allerdings seit der Ankündigung des 15-Prozent-Zollsatzes mit Exporten in die USA zurückgehalten. «Für die betroffenen Fälle wäre zu hoffen, dass der administrative Aufwand für die Rückerstattung nicht allzu gross sein wird.»

Am späten Dienstagvormittag berichtete Reuters mit Bezug auf Schweizer Regierungskreise, dass die rückwirkende Senkung der Zölle per 14. November beschlossene Sache sei. Als Quelle nannte die amerikanische Agentur eine Meldung der Schweizer Behörden.

Das Wirtschaftsdepartement (WBF) von Guy Parmelin wollte diese Meldung aber nicht bestätigen und drängte Reuters zu einer Korrektur. Gegenüber der NZZ erklärte ein WBF-Sprecher: «Die Reuters-Meldung beruht auf einem fälschlicherweise publizierten (inzwischen wieder zurückgezogenen) Hinweis auf einer Website der Bundesverwaltung, die noch nicht aktiv ist.» Die Bundesverwaltung habe Inhalte «für verschiedene Varianten» vorbereitet, könne aber derzeit keine davon bestätigen. Die Behörde werde in der Sache zu gegebener Zeit aktiv kommunizieren.

Kein Grund zum Feiern

Wie es zur verfrühten, ungeplanten Veröffentlichung der Mitteilung kam, ist nicht bekannt. Nach Informationen der NZZ dürfte der Bund die nun zurückgezogene Mitteilung in den kommenden Tagen aber auch offiziell veröffentlichen. Beim Rückruf der Mitteilung sei es den Behörden nämlich nicht um deren Inhalt gegangen, sondern allein um den Zeitpunkt, so berichteten informierte Quellen. Dem Bund sei es ein Anliegen, die Implementierung der Zollreduktion erst an dem Tag zu verkünden, an dem Schweizer Unternehmen nicht mehr 39 Prozent Zölle bezahlen müssten.

Darauf freut sich auch Anita Holler, Kommunikationschefin beim Branchenverband Swiss Medtech: «Wir begrüssen jede Zollsenkung – eine rückwirkende erst recht.» Eine Reduktion von 39 auf 15 Prozent würde die Unternehmen spürbar entlasten.

Gleichzeitig merkt Holler an, dass zum Feiern dennoch kein Anlass bestehe. Die 15 Prozent lägen weiterhin deutlich über den früheren 0 bis 2 Prozent, und im Unterschied zu Pharmazeutika und Halbleitern sei dieser Deckel für Medizinprodukte bis jetzt nicht verbindlich garantiert.

La croissance suisse devrait rester modérée en 2026

CONJONCTURE. L'investissement reste freiné par les incertitudes conjoncturelles et commerciales. La consommation résiste, mais l'emploi montre des signes de faiblesse, selon BAK Economics.

BAK Economics ne s'attend toujours qu'à une croissance modérée de 0,9% en Suisse l'an prochain, en raison d'incertitudes persistantes qui freinent l'investissement et l'industrie d'exportation. Les perspectives pour le marché du travail tendent progressivement à s'assombrir.

L'accord douanier conclu entre Berne et Washington avait déjà été pris en compte dans les précédentes prévisions, publiées en août. Les experts tablaient alors sur l'obtention de conditions similaires à celles obtenues par l'Union européenne, rappelle l'institut bâlois d'études conjoncturelles dans son nouveau rapport publié mardi. «Sans cet accord, les perspectives pour l'an prochain auraient été inférieures de 0,3 point de pourcentage», peut-on lire.

Malgré cela, les incertitudes demeurent. D'une part en raison du caractère imprévisible de la politique commerciale du gouvernement américain. D'autre part en raison des risques que comportent les engagements pris pour parvenir à un accord douanier.

Consommation stabilisée

En effet, «si les engagements ne sont pas tenus, de nouveaux droits de douane punitifs menacent». Et s'ils sont tenus tel que convenu, «il existe un risque de transfert des investissements aux Etats-Unis», avec comme effet direct une diminution des capacités de modernisation en Suisse. En outre, l'économie du pays subirait les conséquences d'un environnement global affaibli, ce qui réduirait la demande de biens venus de Suisse.



Construction. Une lueur d'espérance. La suppression de la valeur locative et la réduction prévue de la déduction pour entretien entraînent des effets d'anticipation marqués dans les projets de rénovation et de transformation.

Les experts du BAK tablent ainsi sur une nouvelle baisse des investissements l'an prochain, dans un environnement commercial avec peu d'impulsions positives.

Dans le même temps, la consommation se stabilise, même si elle perd de sa vigueur. «La combinaison d'une inflation faible, de taux d'intérêt toujours bas et d'une immigration toujours positive, toutefois moins dynamique, soutient la demande des ménages.»

Reste que de premières difficultés sur le marché du travail se font sentir, l'atonie de l'industrie s'étendant à d'autres secteurs. Le début de la transition technologique vers l'intelligence artificielle freine notamment la création d'emploi

dans les services, écrit encore le BAK.

Le taux de chômage devrait atteindre 3,3% d'ici à fin 2026, tandis que la croissance de l'emploi restera faible (2026: +0,2%; 2025: +0,1%).

Ce ralentissement n'affecte toutefois pas encore fondamentalement la consommation privée qui perd seulement un peu de son élan. Le BAK prévoit une croissance de la consommation d'environ 1,2%, contre 1,4% cette année. Une lueur d'espérance toutefois, dans le secteur de la construction. La suppression de la valeur locative et la réduction prévue de la déduction pour entretien qui en découle entraînent des effets d'anticipation marqués dans les projets de rénovation et de transfor-

mation. «Cette dynamique stimule non seulement la demande, mais fait également grimper les prix, avec pour résultat de renforcer considérablement les investissements dans le secteur, au moins jusqu'en 2027.»

Quant à l'inflation, elle devrait rester faible à 0,3%, après 0,2% cette année, restant ainsi dans le bas de la fourchette cible de la Banque nationale suisse (BNS). Cette dernière devrait ainsi maintenir ses taux à 0%, estiment les experts du BAK. Les taux négatifs n'interviendreraient que si l'inflation venait à brusquement baisser, si le franc s'appréciait de manière significative ou si la Banque centrale européenne abaissait sensiblement ses propres taux. (awp)

L'hôtellerie bat des records, la restauration boit la tasse

CONSOMMATION En Suisse, les deux branches évoluent désormais selon des trajectoires divergentes

ALEXANDRE BEUCHAT

Généralement associées, les deux branches prennent de plus en plus des chemins différents. L'hôtellerie suisse surfe sur une tendance favorable. Pour la première fois, la barre des 25 millions de nuitées (25,1 millions) a été franchie au cours de la saison d'été 2025, soit la période entre mai et octobre.

Sur un an, la hausse des nuitées atteint 2,6%, selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique (OFS) publiés lundi. Avec un total de 13,4 millions, la demande étrangère a progressé de 2,4%, ce qui correspond à un résultat historique. La clientèle indigène s'est pour sa part accrue de 2,8% pour atteindre 11,7 millions d'unités.

La dernière évaluation de la situation d'HotellerieSuisse, publiée en novembre, montre que les établissements sortent majoritairement satisfaits de la saison estivale. «Il est très réjouissant que, malgré des conditions-cadres difficiles, la moitié des établissements aient pu augmenter leur chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente», souligne son président, Martin von Moos. Ainsi, 51% des entreprises interrogées se disent plutôt satisfaites et 35% très satisfaites du déroulement de la saison estivale.

Des hausses de coûts

Les prévisions pour la saison d'hiver varient fortement selon les régions. Alors que, dans les zones alpines, 40% des entreprises s'attendent à une augmentation de leur chiffre d'affaires, 39% des entreprises situées en milieu rural prévoient une baisse de leurs revenus. De plus, la moitié des entreprises du secteur alpin ont décidé d'augmenter leurs prix pour la saison à venir. La principale raison évoquée est la hausse des coûts, notamment ceux liés au personnel et aux achats.

HotellerieSuisse se garde donc de toute euphorie. «L'augmentation du nombre de nuitées ne signifie pas nécessairement que l'ensemble de la branche est florissant», tempère un porte-parole.

«D'une part, la demande ne profite pas de manière homogène à toutes les régions et destinations. D'autre part, la majorité des entreprises doivent faire face à une augmentation des coûts.»

Le taux d'occupation des chambres est également un critère clé. Les chiffres de 2024 montrent par exemple que dans huit des 13 régions touristiques, le taux d'occupation brut des chambres était inférieur au niveau de 2019. «Il n'est donc pas significatif de ne prendre en compte que le nombre de nuitées et il faut toujours analyser le contexte global», résume le porte-parole d'HotellerieSuisse.

«La restauration souffre davantage de la conjoncture»

LAURENT DÉCREVEL,
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION
«QUI VA PAYER L'ADDITION?»

Si le secteur de l'hébergement affiche le sourire, la restauration tire la langue. Selon l'enquête conjoncturelle de l'institut zurichois KOF, le chiffre d'affaires de l'hôtellerie a enregistré au troisième trimestre une augmentation moyenne de 4,9% sur un an, tandis que celui de la restauration a diminué de 6,9%. Des signes d'une légère tendance à la hausse sont toutefois constatés dans la restauration, indique GastroSuisse. Un tiers des établissements a enregistré une augmentation de la demande par rapport au deuxième trimestre.

Les raisons du décrochage sont multiples. «Le changement des habitudes de consommation de la population et le télétravail ont une incidence sur le service du midi», souligne un porte-parole. La hausse des coûts d'exploitation met la restauration sous pression. La situation générale est donc tendue.»

Le canton de Vaud illustre ce contraste. Les dernières enquêtes de la Commission Conjoncture vaudoise montrent que près de la moitié des restaurants interrogés début octobre (45%) jugent la marche de leurs affaires mauvaise. Le manque de clients affecte près des deux tiers des établissements.

A l'inverse, l'hôtellerie vaudoise reste dynamique: plus de cinq entreprises sur six (85%) se disent satisfaites de la marche de leurs affaires l'été dernier.

«La restauration souffre davantage de la conjoncture. En période de budgets serrés, c'est souvent le premier poste sur lequel on réduit les dépenses», relève Laurent Décrevel, président de l'association «Qui va payer l'addition?», collectif vaudois créé durant la pandémie. «L'été, sans terrasse attrayante ou emplacement stratégique – par exemple, au bord du lac –, la fréquentation est encore plus difficile», souligne celui qui est également à la tête d'une société fiduciaire active dans le secteur dans l'Arc lémanique.

Comportement plus casanier

«Le service du midi est devenu irrégulier, ce qui complique la gestion du personnel et des stocks», fait-il remarquer. Et le succès de l'hôtellerie ne se répercute pas forcément sur la restauration. Cette année, Laurent Décrevel a dû fermer un établissement dans le centre-ville de Lausanne, dont il était copropriétaire. «Nous avons souffert des conséquences du covid. La clientèle rentre plus tôt et adopte un comportement plus casanier. De plus, Lausanne n'attire plus autant de visiteurs extérieurs qu'auparavant, ce qui impacte également les commerces».

La santé de la branche reste fragile, constate Klaus Abberger, responsable des enquêtes conjoncturelles auprès du KOF. «La proportion d'avis négatifs concernant la situation commerciale propre y est nettement plus élevée que dans l'hôtellerie. Le chiffre d'affaires ne peut être maintenu qu'avec difficulté. Depuis 2023, le manque de demande est évoqué plus fréquemment que la pénurie de main-d'œuvre.»

Le contexte économique actuel met en évidence des perspectives différentes entre les deux secteurs. D'après le baromètre sectoriel du KOF, 38% des établissements de l'hôtellerie s'attendent à une amélioration de leur situation au cours du prochain semestre, contre 23% seulement dans la restauration. Dans l'ensemble, estime l'expert, ces tendances contrastées devraient se poursuivre. ■

Les ménages français frontaliers ont dépensé chacun jusqu'à 6600 francs en Suisse en 2024

Consommation Dans les départements proches de la Suisse, plus de la moitié des foyers traversent la frontière pour acheter dans notre pays carburant, tabac, habits et cosmétiques, indique une étude de l'Insee. Décryptage.

Fabrice Breithaupt Textes

«J'adore les produits suisses! Je les trouve de meilleure qualité qu'en France. Je fais des achats à Genève une fois par semaine en moyenne. Et franchement, avec l'inflation dans l'Hexagone, certains articles en Suisse sont au même prix, voire parfois moins chers qu'en France.» Annie* vit à Ambilly, en Haute-Savoie, aux portes de Genève. Comme elle, de nombreux Français habitant dans les départements frontaliers consomment de temps en temps «de l'autre côté». L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee, l'équivalent français de l'Office fédéral suisse de la statistique OFS) a publié récemment une enquête sur le phénomène.

L'organisme s'est intéressé aux achats effectués en 2024 par les ménages qui résident dans les départements français limitrophes à la Suisse, mais aussi à la Belgique, l'Allemagne, le Luxembourg, l'Italie, Monaco, Andorre et l'Espagne. Ont été analysées les transactions réalisées dans des commerces physiques et qui ont été réglées par carte bancaire. Au total, les données de près de 380'000 foyers ont été exploitées anonymement, en collaboration avec la banque française Crédit Mutuel.

Selon les chiffres de l'Insee, au 1^{er} janvier 2022, plus de 3,2 millions de Français résidaient dans l'un des six départements frontaliers de la Suisse: Haute-Savoie, Ain, Jura, Doubs, Territoire de Belfort et Haut-Rhin.

La Suisse appréciée

Les résultats du rapport font apparaître que la pratique de la consommation transfrontalière est très répandue dans les départements français limitrophes d'un pays étranger. Dans ces territoires, plus d'un ménage sur deux traverse la frontière pour consommer.

Les foyers français frontaliers sont plus nombreux à consommer en Allemagne, en Belgique et en Espagne qu'en Suisse. Néanmoins, c'est dans notre pays qu'ils dépensent le plus en fréquence et en montants: en moyenne, ils y réalisent 44 achats pour un montant total de 1600 euros (voir le graphique ci-contre), l'équivalent de plus de 1520 francs au cours du change moyen annuel en 2024, selon la Banque centrale européenne (BCE).

Certains ménages français frontaliers dépensent plus souvent et davantage dans les pays limitrophes, notamment en Suisse. L'Insee les classe dans la catégorie des «consommateurs très réguliers». Celle-ci inclut, entre autres, des travailleurs frontaliers.

Plus de 236'400 actifs viennent de France pour exercer en Suisse (au 3^e trimestre 2025, selon l'OFS). Dans notre pays, en moyenne, ces foyers effectuent au total 211 transactions pour un montant de 6900 euros, l'équivalent de plus de 6570 francs au cours du change moyen an-



Les Français aussi aiment les produits suisses. Beaucoup de frontaliers fréquentent les supermarchés helvétiques. Lucien Fortunati

Les Français dépensent le plus en Suisse

Fréquences et montaux totaux des achats effectués dans les pays frontaliers à l'Hexagone, dans des commerces physiques, par carte bancaire et en euros, en 2024.

Pays	Nombre moyen d'achats	Montants moyens globaux
1 Suisse	44	1 600
2 Luxembourg	34	1 600
3 Espagne	26	1 300
4 Allemagne	24	1 300
5 Belgique	23	1 000
6 Italie	17	800
7 Monaco	17	600
8 Andorre	10	600

Tableau: FBR / Source: Insee/Crédit Mutuel

Grand Genève: de plus en plus d'achats à saute-frontière

Les achats transfrontaliers ont tendance à augmenter entre la Suisse et la France. C'est au moins le cas dans le Grand Genève.

Une grande enquête, menée entre mai et juin 2024 par le Canton de Genève, le Pôle métropolitain du Genevois français (PMGF) et la région de Nyon, a sondé, via les réseaux sociaux, les habitués de consommation de près de 9200 ménages de la région franco-valdo-genevoise. Au total, 90'000 actes d'achat (alimentaires et non alimentaires) ont été analysés. Une précédente étude avait été dirigée sur le même thème en 2018.

Les résultats ont été présentés à la presse en février dernier. Ils montrent que la part d'habi-

tants du Grand Genève réalisant des achats transfrontaliers est passée, entre les deux enquêtes, de 17% en 2018 à 22% en 2024. Les Suisses ont dépensé 478 millions de francs en France, et les Français 157 millions de francs en Suisse. Les dépenses ont augmenté de 29% pour les Français et de 13% pour les Suisses.

En 2024, dans la partie française du Grand Genève, les Suisses ont principalement acheté des produits alimentaires. En sens inverse, dans la partie suisse, les Français ont surtout acquis des articles d'équipement du foyer. Vingt-deux pour cent des habitants de cette région ont effectué des achats transfrontaliers au moins une fois par semaine.

nuel en 2024, toujours d'après la BCE. Soit 77% de plus que les autres ménages français frontaliers consommant en Suisse. Ils réalisent leurs achats plus souvent en semaine que les autres.

En France voisine, c'est dans le département de la Haute-Savoie, proche des cantons de Genève, de Vaud et du Valais, que les Français dépensent le plus en Suisse romande. La part des achats effectués par les Haut-Savoyards dans notre région atteint près de 9% du total des dépenses réalisées en magasins physiques et par carte bancaire dans ce département frontalier.

En Suisse, les Français se rendent principalement dans les hôtels et restaurants, les supermarchés, les stations-services et les magasins de tabac, les boutiques d'habillement et de chaussures, ainsi que les boutiques de cosmétiques, les drugstores, les pharmacies et les commerces d'ameublement et d'équipement de la maison. Selon les produits visés, c'est parce que la TVA moins élevée en Suisse les rend moins coûteux qu'en France.

15% de Français à Balexert

À Genève, canton frontalier par essence, presque enclavé dans l'Hexagone, la présence des consommateurs provenant de France n'est pas négligeable selon les commerces.

Par exemple, la direction de Balexert, à Vernier (plus important centre commercial de Suisse romande et 2^e de Suisse; avec près de 140 enseignes, 64'000 m² de surface commerciale et 383 millions de francs de chiffre d'affaires cumulé en 2024), estime à «15%» la part de visiteurs français.

«Cette évaluation est basée sur les statistiques issues de la

lecture automatisée des plaques d'immatriculation de 2 millions de véhicules de visiteurs s'étant rendu au centre en voiture entre mai 2024 et mars 2025», nous indique Adeline Ventrone, responsable marketing et communication.

«J'adore les produits suisses! Je les trouve de meilleure qualité qu'en France. Avec l'inflation dans l'Hexagone, certains articles sont au même prix, voire parfois moins chers qu'en France.»

Annie*
Habitante d'Ambilly,
en Haute-Savoie

Autrement dit, ce sont les occupants de 300'000 véhicules qui, au cours de ces dix mois, ont fréquenté le site marchand. «Nous ne disposons pas d'information sur la part des achats réalisés par la clientèle française dans les boutiques du centre, car ces données relèvent exclusivement des enseignes elles-mêmes, et nous n'y avons pas accès», précise la responsable.

Une chose est sûre: les Français contribuent au commerce et à l'économie de la Suisse (lire aussi le témoignage ci-contre).

*Prénom d'emprunt

Le National entérine le budget 2026 après de multiples arbitrages

FINANCES PUBLIQUES. Le National et le Conseil des Etats convergent sur plusieurs points à l'issue des premiers débats sur le budget 2026. Les deux Chambres veulent investir plus dans la défense et l'agriculture tout en renonçant au train de nuit Bâle-Malmö. La gauche se retrouve perdante.

«D'heure en heure, ce budget est de plus en plus catastrophique», s'est désolée Irène Kälin (Vert-e-s/AG) mardi, à quelques minutes de la fin des débats au Conseil national.

La gauche a essuyé un coup de massue mardi matin à l'issue de treize heures de débats répartis sur trois jours: le National a coupé les dix millions prévus pour le lancement du train de nuit entre Bâle et Malmö en avril, suivant ainsi le Conseil des Etats.

Le camp rose-vert avait déjà essuyé une autre déconvenue lundi, lorsque les conseillers nationaux ont, à l'instar des sénateurs, alloué 70 millions en plus à l'armement. Ils ont également avalisé les dix millions voulus pour soutenir la viticulture, en difficulté.

«Besoin de pragmatisme»

La gauche et le PVL n'étaient pas contre un soutien, mais jugeaient le projet mal ficelé. Ils déploraient aussi que la santé des moutons et des bovins passent, à leurs yeux, avant la santé humaine, faisant référence aux millions débloqués pour le vaccin contre la langue bleue.

Le National a été plus timide sur le soutien pour la lutte contre les violences faites aux femmes et d'autres soutiens



Parlement. Le budget voté par le National prévoit un déficit de financement de 692 millions de francs et une marge de manœuvre de 134 millions.

demandés à gauche pour la santé publique. Il n'a toutefois pas coupé encore davantage, comme le souhaitait l'UDC, et est venu à la rescoufle de Tox Info, actuellement sous-financé.

Les coupes dans le personnel de l'administration fédérale et

dans la coopération internationale sont d'autres thèmes que la gauche déplore. La droite a, elle, rappelé à plusieurs reprises le besoin de pragmatisme dans un contexte tendu, marqué par les mesures d'économie voulues par le Conseil fédéral pour ces prochaines années.

Les élus de tous partis tombent toutefois d'accord sur la nécessité de renforcer la cybersécurité. Dix millions supplémentaires ont été débloqués à cet effet. Et près de deux millions en plus ont été validés dans les deux Chambres pour l'Office fédéral de la police (Fed-

pol), malgré les réticences de l'UDC.

Les deux chambres ont donc prévenu plusieurs désaccords qui auraient pu poindre si elles s'en étaient tenues à l'avis de leurs commissions. Elles devront toutefois encore se départager sur deux thèmes: la coopération internationale et l'assurance chômage.

Le National a taillé plus franchement dans la coopération internationale, prévoyant une coupe de 34,5 millions. La tendance est aussi à la baisse aux Etats, mais bien plus mesurée. Les députés veulent aussi injecter les 290 millions supplémentaires en provenance du canton de Genève dans les prestations de la Confédération à l'assurance chômage, supprimées en 2025. Le Conseil des Etats a déjà fait un pas dans le sens de sa Chambre sœur en prévoyant 150 millions dans ce domaine, alors que sa commission ne voulait débloquer aucun montant.

Le budget voté par le National prévoit un déficit de financement de 692 millions de francs et une marge de manœuvre de 134 millions. Les dépenses sont augmentées de 123 millions et les recettes de 15 millions par rapport à la version du Conseil fédéral. Le projet repart au Conseil des Etats. (ats)

Soutien fédéral accru à la Genève internationale

MULTILATÉRALISME. Le Conseil des Etats a approuvé lundi un plafond de dépenses de 122,6 millions de francs pour 2026-2029 pour renforcer la position de la Suisse.

La Suisse pourra renforcer sa position d'Etat hôte, dans un contexte de crises. Suivant le National, le Conseil des Etats a approuvé lundi un plafond de dépenses de 122,6 millions de francs pour 2026-2029, principalement en faveur de la Genève internationale.

Le Conseil fédéral a adopté en juin dernier un paquet de mesures urgentes ainsi que le nouveau message sur la Suisse en tant qu'Etat hôte pour la période 2026-2029. Le crédit cadre est augmenté de 5% par rapport à la période précédente pour renforcer l'accueil, les infrastructures, les partenariats et la gouvernance des nouvelles technologies.

La augmentation du crédit cadre sera compensée au sein du Département fédéral des affaires étrangères, au vu de la situation financière de la Confédération. A ce crédit cadre s'ajoutent 83 millions pour des mesures urgentes, en 2026, destinés aux organisations en difficulté de liquidités.

Le troisième volet est un programme extraordinaire d'investissements immobiliers sur trois ans, sous la forme d'un prêt sans intérêts à la Fondation des immeubles pour les organisations internationales à hauteur de 78 millions de francs.

Monde en crise

Le monde est en crise, et cela ne va pas changer ces prochaines années, a complété le ministre des Affaires étrangères Ignazio Cassis. Mais la position de la Suisse dans cette crise peut changer. Or le multilatéralisme est un pilier de la politique extérieure helvétique, a commenté le conseiller fédéral. Carlo Sommaruga (PS/GE) a relevé la concurrence croissante entre Etats pour accueillir les organisations internationales ainsi que les réductions ou suspensions des contributions de certains Etats en la matière.

Ignazio Cassis a encore relevé les importantes retombées éco-

nomiques de l'écosystème de la Genève internationale pour le pays. Il s'agit de soutenir la Genève internationale pour garder en Suisse les places de travail, a ajouté Matthias Michel (PLR/ZG) pour la commission.

Pascal Broulis (PLR/VD) et Andrea Gmür-Schönenberger (Centre/LU) ont eux souligné qu'il n'y a pas que la Genève internationale qui est concernnée, mais aussi le canton de Vaud et ses organisations internationales dans le domaine du sport.

Ni plus ni moins

Au final, la proposition du gouvernement n'a pas été modifiée. Au vote sur l'ensemble, elle a été validée par 36 voix contre 3. Au vu de cette décision, le Conseil des Etats a, dans la foulée, refusé une initiative du canton de Genève demandant un soutien fédéral plus grand en faveur de la Genève internationale et du système multilatéral. (ats)

La Ville préserve le salaire des fonctionnaires

Ville de Genève La Municipalité a entériné lundi soir son budget pour l'année 2026. Une nouvelle alliance a tout fait basculer.

Lorraine Fasler

«Habemus budget!» déclame le conseiller municipal socialiste Olivier Gurtner. Après avoir joué les prolongations samedi, le Délibératif a fini par voter son budget 2026 lundi soir.

La feuille de route de l'administration a été soutenue par le PS, les Verts, le MCG, ainsi qu'Ensemble à Gauche. Soit, dans le détail, 46 oui et 22 non. Le budget prévoit un déficit de 69,9 millions de francs pour 1,4 milliard de francs de charges totales. «Ce n'est pas le budget du siècle...» reconnaît toutefois le MCG Amar Madani.

Le coup d'éclat du groupe Le Centre-Vert libéraux de samedi aura finalement pris la forme d'un soufflé vite retombé. En effet, l'alliance s'était opposée in extremis, à l'issue de quinze heures de débats, au vote du budget, jugeant les économies insuffisantes en comparaison avec les 700'000 francs de coupes avancées en Commission des finances.

Une majorité s'est finalement ficelée sans eux. La gauche pouvait déjà compter sur le vote du MCG, dont la garantie des mécanismes salariaux était non négociable et un point de ralliement. Mais cela restait insuffisant pour créer une majorité, jusqu'à ce qu'Ensemble à Gauche se joigne à eux.

Prime d'ancienneté sauvée

Il aura fallu un nouvel amendement du Conseil administratif préservant la prime d'ancienneté des employés de la fonction publique pour convaincre la gauche de la gauche.

Pour rappel, une majorité du Municipal avait soutenu samedi la proposition du chef des Finances, Alfonso Gomez, de maintenir les annuités et la progressivité du 13^e salaire pour les collaborateurs de la Ville. L'indexation avait, elle aussi, été garantie, bien qu'elle ne pèsera finalement que très peu, avec un taux estimé à 0,1%.

Le maintien de ces mécanismes salariaux – réclamé jeudi par une grève des fonctionnaires – devait se faire au sacrifice de la prime d'ancienneté (pour une économie de 4 millions de francs), convertie en jours de vacances. Ce qui avait inévitablement braqué Ensemble à Gauche, qui avait alors refusé de soutenir le budget.



Le Délibératif (ici en juin 2025) a fini par voter son budget 2026 lundi soir. Magali Girardin

«Certains ont voulu jouer les faiseurs de roi, mais se sont révélés n'être que des tigres de papier.»

Olivier Gurtner
Conseiller municipal socialiste

C'était compter sans Alfonso Gomez, qui n'avait pas joué toutes ses cartes. Alors qu'une hausse de 1,6 million de francs des primes d'assurance «dommages aux bâtiments» dont la Ville est propriétaire figurait au budget, un nouvel appel d'offres «reçu récemment» a permis non seulement d'annuler ce surcoût, mais aussi de dégager 400'000 francs d'économies supplémentaires – soit 2 millions au total, s'ajoutant à de nouveaux amortissements.

Le Conseil administratif Vert estime en outre que la possibilité, laissée sur une base volontaire, de convertir la prime d'ancienneté en jours de vacances pourrait générer 1,2 million d'économies supplémentaires.

Au total, cette «bonne surprise» budgétaire représente ainsi 3,6 millions de francs en plus dans les caisses.

«La suppression de la prime d'ancienneté était inacceptable, commente Jean Burgermeister, du groupe Ensemble à Gauche et Union Populaire. Sa restauration est la condition qui nous permet de soutenir ce budget.»

Un siège resté vide

«On n'accepte pas ce bricolage», réagit Yves Herren, chef de groupe du Centre-Vert libéraux, dont les membres font grise mine. Une humeur certainement partagée par leur magistrate, Marie Barbeau-Chappuis, dont le siège est bien vide ce soir... preuve de la fracture au sein du Collège.

«Certains ont voulu jouer les faiseurs de roi, mais se sont révélés n'être que des tigres de papier», tacle Olivier Gurtner.

Un match joué d'avance

Les débats sont brefs ce lundi soir. La nouvelle majorité trouvée permet de balayer sans efforts la trentaine d'amendements redéposés par le groupe Le Centre-Vert libéraux et l'UDC (et quelques propositions de l'élue hors parti Vanessa Klein). Et il faut dire que le gros du match s'est joué samedi.

Lors de la première séance budgétaire samedi, seuls deux amendements sur les 80 présentés ont été votés, permettant de grappiller quelque 186'000 francs d'économies,

obtenues par la suppression d'un poste à la Centrale municipale d'achat et d'impression (-153'000 francs) et la réduction de la subvention accordée à la fiduciaire associative Comptabilis (-33'000 francs).

Droite majoritaire et désunie

«J'ai honte de l'attitude adoptée: on fait peser l'absence de responsabilité sur les générations futures. La gauche n'a proposé aucune économie, et ce budget repose sur un clientélisme navrant», dénonce le conseiller municipal PLR Maxime Provini.

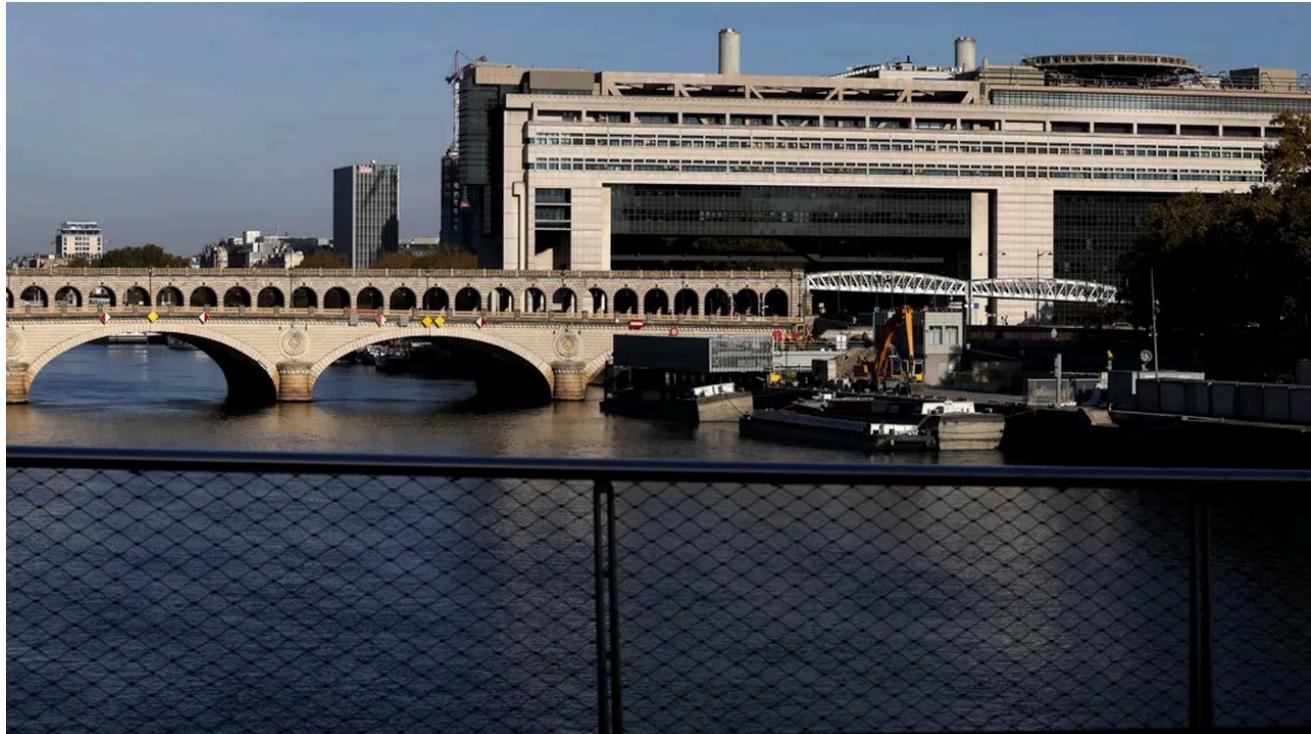
Son parti reconnaît toutefois l'une des conclusions de ce budget: la droite pourtant majoritaire depuis ce printemps au Conseil municipal s'est montrée incapable de s'unir.

«Il n'y a pas une majorité, mais des majorités désormais. Elles dépendent des sujets et des coups politiques», résume l'UDC Alexandre Chevalier.

De son côté, le ministre des Finances se félicite que la Ville de Genève échappe au régime des douzièmes provisoires qui n'aurait fait que creuser le déficit. Il rappelle les 21 millions de coupes déjà effectuées par le Conseil administratif après la première mouture et qualifie ce budget «d'équilibré» et «raisonnable». Bien conscient, toutefois, que le retour à l'équilibre pour 2033 ne sera pas une promenade de santé.

Le montant des impôts dans les pays riches s'établit à un nouveau record historique

L'ensemble des impôts collectés dans les pays de l'OCDE a enregistré un plus haut historique en totalisant, en moyenne, plus d'un tiers de leur PIB. Ce sont les cotisations de sécurité sociale et l'impôt sur le revenu des personnes physiques qui ont le plus augmenté entre 2023 et 2024.



Tous impôts confondus, la France se classe au deuxième rang des pays ayant la fiscalité la plus élevée des pays riches de l'OCDE. (Photo Stephane Lemouton/Sipa)

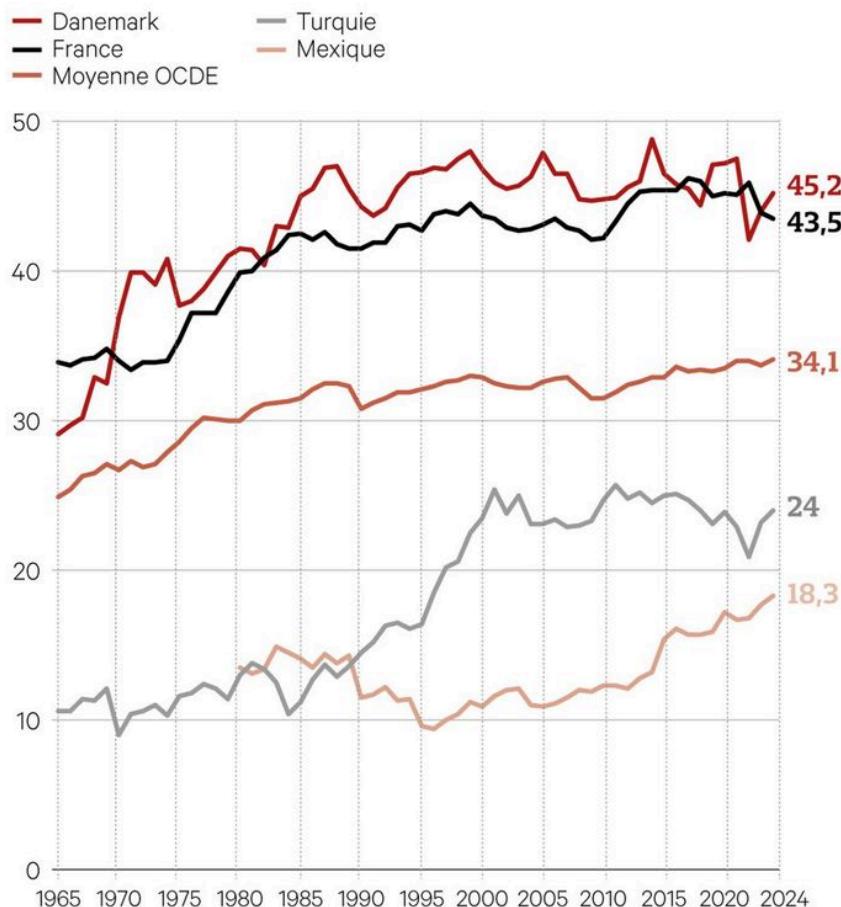
Par **Richard Hiault**

Publié le 9 déc. 2025 à 16:53 | Mis à jour le 9 déc. 2025 à 18:25

Les impôts n'ont jamais été aussi élevés dans la plupart des pays riches de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Selon [les dernières statistiques publiées mardi](#), les impôts rapportés au produit intérieur brut (PIB) ont augmenté dans 22 des 36 pays membres de l'organisation. En moyenne, le ratio a atteint 34,1 % du PIB en 2024 contre 33,7 % l'année précédente. Il n'était que de 24,9 % en 1965.

C'est la première fois depuis 2021 que la fiscalité sur les revenus, les bénéfices des entreprises, les gains en capital, les salaires, le patrimoine et les biens et services auxquels l'OCDE rajoute les cotisations de sécurité sociale s'est de nouveau alourdie. En la matière, c'est le Danemark avec un ratio de 45,2 % qui détient la palme de [la fiscalité la plus élevée juste devant la France](#), deuxième au classement, avec un taux de 43,5 %. Suivent l'Autriche (43,4 %), l'Italie (42,8 %) et la Belgique (42,6 %) tandis que l'Allemagne affiche un ratio de 38 %.

Les prélèvements obligatoires dans les pays de l'OCDE En % du PIB



« LES ECHOS » / SOURCE : OCDE

Entre 2023 et 2024, ce sont les cotisations de sécurité sociale et l'impôt sur le revenu des personnes physiques qui ont le plus augmenté dans la majeure partie des pays riches. En règle générale, les gouvernements ont relevé les taux d'imposition du travail pour faire face à la hausse des dépenses publiques, souligne l'organisation. L'une des raisons principales est liée au vieillissement de la population qui pèse sur **les dépenses de retraite et de santé**.

Cotisations sociales en pole position

En 2023, dernière année pour laquelle l'OCDE dispose de données détaillées, les cotisations de sécurité sociale ont en effet représenté la partie la plus importante des recettes fiscales. Elles ont atteint en moyenne 25,5 % du total, devant les impôts sur le revenu des personnes physiques (23,7 %), l'impôt sur les bénéfices des entreprises (11,9 %), la TVA ayant procuré à peine plus du cinquième des recettes totales.

Tous les pays n'ont pas les mêmes structures fiscales. Pour l'année 2023, certains pays avaient privilégié l'impôt sur le revenu qui constituait l'essentiel de leurs recettes fiscales. C'est le cas du Danemark où cet impôt a représenté 57,2 % du total des impôts collectés,

de l'Australie (42,6 %), l'Irlande (31,1 %) ou encore des Etats-Unis (40 %). Pour d'autres, ce sont les cotisations sociales comme la France (33,2 % du total des recettes), l'Allemagne (38,4 %) et l'Espagne (34,7 %) qui primaient. En revanche, le Chili, la Hongrie, la Grèce ou la Turquie étaient ceux dont les impôts sur les biens et services avaient rapporté le plus.

Fiscalité des revenus alourdie

Rien qu'en France, les recettes fiscales se sont élevées à 1.244 milliards d'euros cette année-là dont 90 milliards au titre de l'impôt sur le revenu, 63,9 milliards au titre de l'impôt sur les sociétés, 206 milliards au titre de la TVA et 413,5 milliards relevant des cotisations de sécurité sociale (employeur et employé confondus).

Une analyse sur le long terme montre que l'impôt sur le revenu des personnes physique a été l'un des principaux moteurs de la **croissance globale des recettes fiscales dans les pays riches** avec les cotisations sociales. Entre 2011 et 2023, il a augmenté de 1,6 point de pourcentage en moyenne dans la zone. Toutefois, l'OCDE précise que la part des impôts sur les salaires dans le total des recettes de l'impôt sur le revenu des personnes physiques a diminué durant cette période. En revanche, ce sont les deux autres composantes - les impôts sur les revenus du capital et ceux du travail indépendant - qui ont progressé.

Richard Hiault

Un président si typiquement Suisse

GOUVERNEMENT Le conseiller fédéral Guy Parmelin sera élu aujourd’hui président de la Confédération par l’Assemblée fédérale. Chargé de l’Economie, l’UDC vaudois est apprécié à Berne et devrait faire un bon score pour sa deuxième présidence

ROMAINE MORARD, BERNE

C'est très rare, à ce genre de fonction, mais Guy Parmelin est un homme qui est toujours en avance. «Dans le cadre privé, ça va», nous explique un proche, «mais dans le cadre professionnel, ça peut parfois être gênant d'arriver à un événement officiel avant que la fanfare ne soit en place...» En effet. Mais Guy Parmelin est ainsi, il n'aime pas faire attendre les gens, c'est une question de courtoisie. Là d'où il vient, on respecte les horaires et les engagements. Une habitude qu'il n'a pas perdue. A peine sorti de l'avion qui le ramenait de Washington avec la fameuse déclaration d'intention qui porte les droits de douane de 39 à 15%, il honorait un rendez-vous prévu de longue date, avant d'enchaîner avec une conférence de presse attendue par tout le pays. Pas question d'annuler, pas question de décevoir.

Un conseiller fédéral atypique

Guy Parmelin, on le sait, est un homme de la terre. «Paysan je suis, paysan je resterai dans l'âme.» Ces mots prononcés lors de sa première conférence de presse de conseiller fédéral n'ont pas été reniés depuis. Ce jour-là, des doutes sont émis sur sa capacité à «faire le job», à «entrer dans le costume de ministre». Il n'était pas le choix de son parti, qui lui préférait Thomas Aeschi. Trop modéré, trop quelque pour les Alémaniques. Pour beaucoup à Berne, son accession à la plus haute fonction était improbable, malgré ses qualités de parlementaire. Au mieux envisageait-on pour lui un siège au Conseil d'Etat vaudois. L'occasion s'est présentée à la mort de Jean-Claude Mermoud. Il l'aurait décroché, ce siège, mais il n'en a pas voulu. Un mystère pour beaucoup de monde aujourd'hui encore. Peut-être était-il le seul à croire à son destin fédéral. Si c'est le cas, il a bien fait.

Le vent a tourné

Car il faut bien le dire, son profil est assez éloigné de ce que l'on a l'habitude de croiser à cet échelon. Agriculteur, issu de l'apprentissage, avec un incorrigible accent vaudois, son natel à la ceinture et ses chemises à manches courtes... «Au début, certains le critiquaient car ce n'est pas forcément comme ça qu'ils imaginaient un chef d'Etat», concède Samuel Bendahan (PS/VD). «Il ne correspond pas à certains stéréotypes des politiciens, mettant en avant l'humilité et les relations humaines.» C'est vrai qu'on est loin de l'élu ambitieux et prêt à tout. Ajoutez à cela quelques sorties d'anthologie en anglais, en allemand et en vaudois; Guy



Le profil de cet agriculteur est assez éloigné de ce que l'on a l'habitude de croiser à cet échelon. (BERNE, 6 DÉCEMBRE 2021/DANIEL RIHS / 13 PHOTO POUR LE TEMPS)

Parmelin essuiera quelques railleries bien senties.

Que reste-t-il de tout cela aujourd'hui? Pas grand-chose, à vrai dire, si ce n'est qu'il faut toujours décrypter certaines tournures de phrases. Le vent a tourné lors de sa première présidence, en plein covid. Ses qualités humaines, son côté «bon père de la nation», son pragmatisme, ont su rassurer la population. Et puis l'accueil à Genève du sommet Biden-Poutine lui aura donné une envergure qu'il n'avait

jusque-là pas encore effleurée. Le *Tages-Anzeiger* titre alors sur «La transformation miraculeuse de Parmelin».

L'homme a su convaincre. «Bien sûr, il avait la carrure», assure un fin connaisseur des arcanes bernois, «mais aussi un profil atypique. Alors il a fait à sa mesure. Ce qu'il n'avait pas, il l'a appris et il s'est entouré. Il a pallié ses manques et il a amené des choses que d'autres n'ont pas». Travailleur d'arrache-pied pour être au point sur ses dossiers. Prendre des

cours de langue. S'entourer des bonnes personnes, celles qui savent vous contredire si nécessaire.

«En plus, il est franc...»

Et ça fonctionne, en tout cas si l'on en croit les élus. Sidney Kamerzin (Le Centre/VS) le cotoie régulièrement à la Commission de l'économie et des redevances: «Il est toujours au clair sur ses dossiers. En plus, il est franc, transparent, et respecte toujours la collégialité.»

Même son de cloche de la part de la présidente de la Commission de l'éducation, de la science et de la culture: «Il ne vient pas du monde universitaire, pourtant il a très bien compris les enjeux de la Suisse par rapport à la recherche et à la science. Je l'ai souvent entendu défendre les hautes écoles, il sait de quoi il parle», explique Simone de Montmollin (PLR/GE). «Plus globalement, il parle toujours dans l'intérêt général du pays.»

Année présidentielle sous les meilleurs auspices

Loyal, fiable, humble, et très sympa. Un homme dont la porte est toujours ouverte et qui sait écouter. Des qualités à ne pas sous-estimer, dans un milieu où cela manque; qui sait en faire preuve est très apprécié. D'ailleurs, même à gauche, le Vaudois à su convaincre, à l'image du chef de groupe socialiste, Samuel Bendahan: «Il est très accessible et rassembleur, ce qui est rare. Guy Parmelin n'est pas du tout à l'image de la ligne de son parti, il a une attitude. Au fond de son cœur, c'est d'abord un agrarien pur et un pragmatique.»

«Il est très accessible et rassembleur, ce qui est rare»

SAMUEL BENDAHAN,
CONSEILLER NATIONAL (PS/VD)

Guy Parmelin termine cette année en fanfare. Car même si l'accord avec les Etats-Unis ne convainc pas tout le monde, le Vaudois restera dans l'Histoire comme celui qui a ramené de Washington la promesse du président de faire baisser les droits de douane exorbitants qui sont imposés à la Suisse. A tort ou à raison, il passe pour avoir réussi là où Karin Keller-Sutter a échoué. Dans le dossier européen, il a réussi à faire s'entendre patrons et syndicats, ce qui n'était pas gagné. De quoi commencer son année présidentielle sous les meilleurs auspices. Ça tombe bien; il la prévoit ambitieuse et faite de voyages. Du plaisir, avant de terminer une carrière qui est allée beaucoup plus loin qu'on ne l'imaginait.

Guy Parmelin, le conseiller fédéral atypique mais typiquement suisse, sera élu aujourd'hui pour la deuxième fois président de la Confédération. Sous les yeux de son père, de sa «Madame Parmelin», et de ses proches. Le vote commence à midi. Mais il y a de fortes chances qu'il soit là en avance. ■

Facebook et Google échappent à une taxe suisse grâce à Trump

Condition pour les 15% Pour réduire ses droits de douane, Berne est prêt à épargner les géants du web. Une concession qui passe mal sous la Coupole.

Delphine Gasche Berne

Google, Amazon ou encore Facebook peuvent dormir sur leurs deux oreilles. Berne n'a pas prévu de les taxer de sitôt. Voir pas du tout. La taxe sur le numérique fait partie des concessions que le Conseil fédéral est prêt à faire pour maintenir les droits de douane américains à 15%. Le gouvernement l'a confirmé lundi, en réponse à plusieurs questions d'élus. De quoi susciter les mécontentements, à gauche comme à droite.

«Renoncer d'emblée à une taxe numérique est décevant, dénonce Laurence Fehlmann Rielle (PS/GE), auteure d'un des textes. Les grandes plateformes s'enrichissent en utilisant les données des gens et grâce aux publicités en ligne. Or elles ne paient que très peu d'impôts en Suisse, contrairement aux entreprises locales. C'est une forme de concurrence déloyale.»

Pour la Genevoise, il serait normal que ces plateformes qui profitent de nos données reversent une partie de leurs bénéfices à l'État. «Ce serait d'ailleurs des recettes supplémentaires bienvenues qui permettraient de limiter le plan d'économies drastique exigé par le gouvernement.»

Raphaël Mahaim (Les Verts/VD) est encore plus remonté. «C'est une catastrophe! Cela tue dans l'œuf toute réflexion sur une imposition des géants du numérique. Si la concession est inscrite dans l'accord de libre-échange avec les États-Unis, je ne suis même pas sûr qu'on puisse revenir dessus avec une initiative populaire.»

Les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft) prennent une place toujours plus grande dans notre démocratie et notre société, poursuit le conseiller national. «Les faire participer aux coûts qu'ils engendrent était le minimum du minimum. Ce dé-

bat à venir a été escamoté par les négociations avec Donald Trump, devant qui on s'est tout simplement aplati.»

Taxe de surveillance en péril

Mais ce n'est pas tout. Le Vaudois craint que l'abandon de cette taxe ne mette également en péril le projet de loi de régulation des géants du numérique. Mis en consultation fin octobre par le Conseil fédéral, il prévoit une taxe de surveillance dont les grandes plateformes devraient s'acquitter.

Une taxe de surveillance? C'est quoi la différence avec une taxe sur le numérique? «On pourrait assimiler la taxe sur le numérique à un impôt qui va directement dans les caisses publiques, explique Raphaël Mahaim. La taxe de surveillance servirait seulement à couvrir les frais d'application de la loi. Si on adopte une loi visant à mieux réguler les plateformes, l'Ofcom devra contrôler qu'elle est respectée. Et ça a un coût. La taxe sur la surveillance permettra de couvrir ces frais. C'est un peu le concept du pollueur-payseur.»

Il est prévu que le Conseil fédéral fixe le montant de cette taxe que l'on peut également assimiler à une redevance. Elle ne devra toutefois pas excéder 0,05% des profits mondiaux des fournisseurs de plateformes de communication ou de moteurs de recherche. Ça peut constituer un petit pactole. Meta – qui exploite notamment Facebook, Instagram ou encore WhatsApp – enregistre des bénéfices annuels de plusieurs dizaines de milliards de dollars. Une simple règle de trois permet d'arriver à des dizaines de millions de taxes. Pas sûr toutefois que la surveillance des plateformes nécessite des montants aussi élevés.

Lundi, le Conseil fédéral a pourtant assuré que la régulation des plateformes ne fait pas l'objet des

négociations avec Washington. Les craintes de Raphaël Mahaim sont-elles superflues? «Comme Trump a fait de la non-taxation des GAFAM une priorité – car il a été élu grâce à eux –, j'imagine mal qu'il accepte une redevance, alors qu'il refuse une taxe sur le numérique. C'est jouer sur les mots.»

L'Autriche et la France taxent déjà les GAFAM

Même dans le camp libéral, l'abandon de la taxe sur le numérique fait des remous. «Je ne suis pas un partisan des taxes, tient à souligner Olivier Feller (PLR/VD). Mais cette concession – si elle devait se concrétiser à l'issue des négociations – m'interpelle.» Et le conseiller national de souligner que d'autres pays européens se sont déjà dotés de tels instruments, sans pour autant être pénalisés plus fortement par l'administration américaine.

mière. Et même à 10% pour la seconde, soit moins que nous.»

Le Vaudois regrette ce renoncement du Conseil fédéral, alors que d'autres pays comparables au nôtre sont allés plus loin, s'assurant ainsi des recettes fiscales supplémentaires. «C'est dommage de se priver de cet instrument. Au final, ce sont nos entreprises locales et les personnes physiques qui ne peuvent pas échapper à l'impôt qui sont pénalisées.»

Sidney Kamerzin (Le Centre/VS) se veut, lui, plus pragmatique. «On n'a jamais eu de projet concret pour introduire une taxe sur le numérique en Suisse.» Plusieurs tentatives ont en effet échoué sous la Coupole. «Je peux vivre avec cette concession si elle permet d'avoir des surtaxes raisonnables. La priorité, c'est de permettre à notre économie et notre industrie d'exportation de rester compétitives face à la concurrence.»

«Se coordonner avec l'UE»

Le député estime en outre que la Suisse ne doit pas faire cavalier seul sur la question. «Il faut se coordonner avec l'UE. Or elle n'est elle-même pas unie.» Pas question, à ses yeux, de recrisper la situation avec les États-Unis pour une mesure qui n'est ni urgente ni indispensable. Et pour la taxe de surveillance? «Il ne faut pas se coucher complètement devant Donald Trump. Mais il ne faut pas non plus se le mettre à dos.» Sidney Kamerzin propose donc d'attendre de voir ce qu'il ressort concrètement des négociations avant de crier au loup.

Ces dernières devraient d'ailleurs commencer sous peu. Les commissions de politique extérieure se réunissent ces prochains jours pour valider le mandat de négociation du Conseil fédéral. Tout devrait ensuite s'enchaîner rapidement, Donald Trump n'aimant pas attendre.

«C'est une catastrophe! Cela tue dans l'œuf toute réflexion sur une imposition des géants du numérique.»

Raphaël Mahaim

Conseiller national (Les Verts/VD)

«L'Autriche et la Grande-Bretagne – sans parler de la France, qui est un pays historiquement étatiste – taxent les GAFAM, et pourtant elles ne sont pas plus surtaxées que nous, poursuit Olivier Feller. Les droits de douane américains s'élèvent à 15%, comme chez nous tout prochainement, pour la pre-

Le Léman Express inaugure sa nouvelle ligne Annemasse – Genève Aéroport

Grand Genève La liaison évite la gare Cornavin en passant par le tunnel du Furet. Elle démarre en douceur, avec neuf liaisons par jour.

Emilien Ghidoni

C'est une bonne nouvelle pour les employés de Cointrin et les voyageurs matinaux. Dès le 14 décembre, une nouvelle ligne du Léman Express (L7) reliera Annemasse à Genève Aéroport en passant par Chêne-Bourg, les Eaux-Vives, Lancy-Bachet et Lancy-Pont-Rouge.

Inaugurée ce mardi, la liaison évite la gare Cornavin déjà saturée en passant par le tunnel de Châtelaine, plus connu sous le nom du tunnel du Furet. Elle permet de relier Annemasse à Cointrin en vingt-quatre minutes, grâce à cet ouvrage long d'un kilomètre.

Bénéfique au tourisme

Une fierté transfrontalière, comme le rappellent le conseiller d'État Pierre Maudet et le maire d'Annemasse, Christian Dupessey, lors du voyage inaugural à bord de la L7. «C'est une nouvelle étape pour ce réseau qui a déjà surpassé toutes les at-

tentes, se réjouit l'élu français. Le Léman Express irrigue toute la Haute-Savoie et la Suisse romande, contribuant aussi au tourisme.»

Cette nouvelle ligne facilitera l'accès à l'aéroport, sans devoir passer par la gare Cornavin, qui sera bientôt en travaux. Une aubaine pour les touristes en partance et à destination des Alpes françaises. Elle permettra aussi de décharger un peu le réseau Léman Express, déjà saturé avec près de 80'000 passagers par jour et dont la quantité de voyageurs augmente de 5% par an.

Entre Lancy et Annemasse, la L7 offrira 12% de places assises en plus aux heures de pointe par rapport à aujourd'hui. Enfin, elle permet de faire circuler des trains 24 h/24 jusqu'en France, alors que cette offre s'arrêtait à Chêne-Bourg auparavant.

Montée en puissance prévue

Pour l'instant, seules neuf circulations sont programmées par jour sur la ligne, quatre le matin

dans le sens Annemasse – Aéroport et cinq en fin d'après-midi et en soirée dans l'autre direction. Mais les CFF, qui opèrent la ligne avec la SNCF, prévoient d'augmenter progressivement la cadence. «L'offre est encore faible. Mais nous avons mis le pied dans la porte, ou plutôt dans le tunnel», sourit David Fattebert, directeur régional des CFF pour la Suisse romande.

Il est aussi prévu de prolonger certains de ces trajets jusqu'à Vernier, deux fois le matin et une fois dans l'après-midi. Cela permettra de renforcer la desserte de la commune et de la zone industrielle avoisinante.

«Le lancement de ce train démontre qu'en attendant les grands projets ferroviaires comme la liaison Jura – Salève, nous pouvons déjà améliorer le réseau en exploitant au maximum les infrastructures existantes», souligne Pierre Maudet. Cette nouvelle liaison n'a en effet presque rien coûté, puisque le tunnel du Furet existait déjà



La ligne L7 est entrée en gare de Genève Aéroport pour la première fois mardi. Elle reliera les deux branches du Léman Express. Keystone

pour le transport de marchandises. «Proposer une ligne qui ne passe pas par Cornavin, c'est aussi penser notre réseau d'une autre manière, traverser différemment le canton. Le Furet, ce petit animal, nous a ouvert un

de voyageurs n'a pas été chose simple pour autant. L'idée a germé il y a deux ans, mais sans être intégrée dans la planification helvétique.

«Il a fallu batailler ferme, se souvient David Fattebert. Mais la greffe a finalement pris. Désormais, le Grand Genève peut se targuer d'avoir un des plus grands réseaux ferroviaires transfrontaliers d'Europe, mais aussi la première ligne transversale ne passant pas par la station centre (ndlr: Cornavin).»

La L7 sert donc de «trait d'union» entre les deux branches du Léman Express, l'une reliant Cornavin à La Plaine et l'autre à Annemasse.

Il faudra désormais s'assurer que la mayonnaise prenne pour cette nouvelle ligne. Si c'est le cas, l'offre ne devrait pas tarder à s'étoffer sur toute la journée. Les rames à double étage devront augmenter de moitié la capacité du Léman Express d'ici 2032. Ils pourraient aussi pouvoir circuler via le tunnel du Furet.

EU scales back supply chain sustainability law following US pressure

Financial Times Europe

10 déc. 2025

ALICE HANCOCK — BRUSSELS

The law forces groups to root out and address environmental and social abuses in their supply chains and had become a scapegoat for opposition to the EU's ambitious climate agenda from foreign trade partners, notably oil and gas exporters such as the US and Qatar.

EU lawmakers and diplomats agreed yesterday that only European companies with more than 5,000 employees and €1.5bn in annual turnover worldwide, as well as non-EU companies with more than €1.5bn in turnover within the EU, would have to adhere to the law.

Originally the directive stated that EU companies with more than 1,000 employees and at least €450mn in annual turnover would have to comply, as well as non-EU companies with more than €450mn of turnover in the EU.

The new agreement also reduced penalties for non-compliance from up to 5 per cent to up to 3 per cent of global turnover. Further, it abolished the need for companies to draft mandatory climate transition plans that would set out how they planned to decarbonise in line with attempts to limit the global temperature increase to 1.5C as set out in the 2015 Paris Agreement.

The rules will also be delayed by a year, coming into force from July 2029.

Oil and gas groups had lobbied hard against the climate transition plans. In a letter to the European Commission in October, the Qatari and US energy secretaries had argued that the climate transition plans and the extraterritorial jurisdiction of the law threatened the EU's energy security and could "disrupt trade and investments across nearly all the EU's partner economies".

ExxonMobil, the US oil and gas group, had called the legislation "bone-crushing". Yesterday, it said the EU had managed to "remove some of the most irrational and harmful parts of CS3D [corporate sustainability due diligence directive] but they didn't go nearly far enough". "The ability of Brussels to regulate a US company's operations anywhere in the world remains and this is completely unacceptable," it added.

"The Trump administration has made clear this is a non-starter for trade talks and we look forward to a common sense resolution in the near future."

US officials have said the due diligence law is a particular concern to the Trump administration, which would like to see the directive repealed.

The law has also been heavily contested by rightwing lawmakers within the bloc, who see it as emblematic of the EU's administratively burdensome and overly ambitious climate laws.

Jörgen Warborn, the conservative lawmaker who led talks for the parliament, described the agreement as "delivering historic cost reductions".

But Richard Gardiner, interim head of EU Policy at ShareAction, said the compromise was "an alarming dismantling of good policymaking" after intense pressure from the far right.

Les radios privées pourront diffuser sur le canal hertzien au-delà de 2026, a décidé le parlement

Les ondes FM obtiennent un sursis

PHILIPPE CASTELLA

Médias ► Vous avez un attachement sentimental pour votre vieux poste de radio? Ou vous ne prévoyez pas d'envoyer à la casse votre voiture équipée d'un autoradio à l'ancienne? Bonne nouvelle! Vous allez pouvoir continuer à écouter votre radio locale préférée sur le canal hertzien.

Après le Conseil national en septembre, le Conseil des Etats s'est prononcé mardi en faveur d'une motion qui réclame le prolongement des concessions sur les ondes FM au-delà de 2026, contrairement à ce qui était prévu. Cela à l'issue d'un vote serré (21 à 18, et 5 abstentions) qui a transcendé les partis.

Audience en net recul

Ce sont les pertes d'audience de la SSR qui ont incité les élus à tirer la sonnette d'alarme. Les radios du service public ont en effet déjà cessé d'émettre en FM depuis le début de cette année, pour se concentrer sur le DAB+. Résultat: une perte d'audience d'environ 15%.

Une moyenne qui ne reflète que partiellement la réalité, selon Isabelle Chassot, car elle inclut les programmes exclusivement numériques. Côté romand, pour La Première, la perte d'audience est de 19%. Pour Espace 2, elle grimpe même à 49%, et à 46% pour Couleur 3.

Autre conséquence désagréable: «En Suisse romande, ce sont plus de 100 000 auditeurs qui ont basculé vers des radios FM étrangères», a expliqué la centriste fribourgeoise. «Et en cas d'arrêt complet de la FM, ces chiffres exploseraient», craint celle qui siège au conseil d'administration de RadioFr, la radio bilingue fribourgeoise.

De son côté, Marianne Maret a souligné que ce report était plus marqué en Suisse romande et au Tessin, en raison de la proximité géographique et culturelle avec la France et l'Italie. «Grâce au dialecte, l'effet est un peu moins soutenu en Suisse alémanique», a-t-elle ajouté.



Les autoradios à l'ancienne pourront continuer à fonctionner avec la FM quelques années de plus.

KEYSTONE



«Plus de 100 000 auditeurs romands ont basculé vers des radios FM françaises»

Isabelle Chassot

Pour la centriste valaisanne, l'impact d'une perte d'audience serait bien plus grave encore pour les radios privées que pour la SSR: «Dans leur cas, une chute d'audience, même partielle, se traduit immédiatement par une baisse des revenus publicitaires, mettant en péril leur viabilité financière.» Cela à la différence des chaînes de radio publiques, qui ne diffusent pas de publicité.

Le parc automobile

Concrètement, a calculé Marianne Maret, une perte d'audience de 15% se traduirait par une perte des recettes publicitaires du même ordre, soit environ 15 millions de francs sur un marché publicitaire estimé à 100 millions pour les radios privées en Suisse.

Autre argument choc avancé par la sénatrice: «Si la numérisation de la radio est inévitable

à long terme, la réalité du parc automobile suisse montre que sur 4,8 millions de véhicules, 1,7 million ne sont pas encore équipés du DAB+.»

Quant à Isabelle Chassot, elle comprend d'autant moins la précipitation helvétique qu'aucun de nos voisins n'a suivi la même voie: «Dans l'Union européenne, la quasi-totalité des Etats ont fait le choix d'une coexistence durable entre la FM et le DAB+, afin de protéger l'audience, le pluralisme, mais aussi le financement des radios.»

Bataille de chiffres

Dans le camp opposé au prolongement des concessions hertziennes, on avance d'autres chiffres. «Seuls 7% de la population utilisent encore exclusivement la FM», a mentionné Andrea Gmür. Autre statistique avancée par la centriste lucernoise: «Environ 9 minutes de radio sur 10

sont écoutées aujourd'hui de manière numérique.»

De son côté, le conseiller fédéral Albert Rösti a rappelé que c'est la branche elle-même qui a prévu dès 2014 une date butoir en 2024 pour le remplacement de la technologie hertzienne par des moyens de transmission numériques. Celle-ci a déjà été repoussée de deux ans pour les radios privées. Et la Confédération a investi 84 millions de francs pour accompagner ce processus.

«L'exploitation de l'infrastructure FM coûte plusieurs millions de francs par an», argue le ministre des Communications. Pour le Bernois, «ces millions devraient être plutôt consacrés au travail journalistique.»

Radios privées soulagées

Ces arguments n'ont pas suffi à convaincre une majorité des sénateurs, au grand soulagement

de Philippe Zahno. «L'essentiel a été préservé», salue le président des Radios régionales romandes. «Les radios régionales ne peuvent pas se permettre une perte d'audience telle que la SSR l'a vécue.» Et de développer: «Pour la SSR, la perte d'audience n'a aucune incidence économique, alors que pour les radios régionales, cela se traduirait directement par des recettes publicitaires en moins.»

Selon Philippe Zahno, il ne s'agit pas de lutter contre l'évolution technologique: «De toute façon, le DAB+ est en marche et la FM va s'arrêter. On avait besoin d'un peu plus de temps pour la transition, et ce temps nous a été accordé.» Reste à voir les conditions auxquelles la Confédération va prolonger, jusqu'à fin 2031 au minimum, les concessions FM pour les radios privées. Philippe Zahno promet de suivre le dossier de près. I